

# CAS PME #4

## Saisir l'opportunité de la mise en place du CSE pour en faire un acteur de la négociation

### Entreprise adaptée de collecte de déchets

Cette entreprise adaptée qui collecte, trie et recycle les déchets de bureau compte 115 salariés dont 80% bénéficient d'une reconnaissance de la qualité de travailleurs handicapés.

#### Avant la mise en place du CSE

Avant le CSE, coexistaient DP, CE et CHSCT. Les partenaires sociaux de l'entreprise (direction, CFDT et CGT) n'ont pas souhaité négocier d'accord spécifique de mise en place, dans la mesure où le cadre légal convenait à chacune des parties.

En revanche, la possibilité offerte par les textes de transformer le CSE en conseil d'entreprise, acteur de la négociation, a clairement insufflé une nouvelle dynamique sociale au sein de la PME.

#### Du CSE au conseil d'entreprise

Quelques aménagements ont été opérés dans le fonctionnement de la nouvelle instance, avec notamment un nombre de réunions supérieur à celui imposé par la législation (une réunion par mois) et le thème SSCT traité à chaque réunion (contre 4 minimum).

Si la fusion des 3 instances est jugée plutôt positivement, la direction a tout de même le sentiment que les sujets conditions de travail sont traités de façon moins approfondies qu'elles ne l'étaient antérieurement.

#### Un conseil d'entreprise comportant certaines spécificités :



**Pour le dirigeant, le dialogue social s'est transformé**

« Le dialogue sur le CSE s'est vraiment enrichi du dialogue sur l'intéressement (NDLR : objet de la première négociation). C'est que du bonheur ! On est vraiment dans du dialogue intelligent. La qualité des échanges est nettement supérieure dans le CSE qu'elle ne l'était dans l'ex-CE. ».

- Siègent au conseil d'entreprise les élus titulaires au CSE, les Délégués Syndicaux (DS), le Directeur et la DRH.
- Le conseil d'entreprise a été voté par les DS (dans le cadre du CSE).
- Le conseil d'entreprise ne remplace pas les DS. Il permet d'associer le CSE aux négociations puisqu'au lieu d'être 2 (les DS) à voter, ils sont maintenant 6.

« Les Délégués Syndicaux ont une forme de leadership. Ils sont là depuis longtemps. Ils sont encadrés et soutenus par leurs Organismes Syndicaux. ».